ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Observation. ~~5e~~

corps étranger dans l'oreille

Au mois de septembre 1754. Le jardinier de Madame la Marquise Delassai, sentit un bourdonnement accompagné d'une legere douleur à l'oreille gauche, une sommiere à laquelle il s'en plaignit lui conseilla d'y mettre une gousse d'ail en le persuadant qu'il s'en trouveroit bientot soulagé et même gueri, Le jardinier charmé d'apprendre un remede si facile et si salutaire. depouilla une gousse d'ail et la mit dans son oreille le plus avant qu'il lui fut possible; mais malheureusement le succés ne répondit pas à son attente.

quelques momens aprés, il sentit tout à coup une si vive douleur qu'il fut obligé de réveiller sa femme pour se faire oter le morceau d'ail qui lui causoit toutes ses souffrances, celle cy n'ayant pas d'autre moyen prit un curedent, avec lequel elle essaya à differentes reprises d'extraire le corps étranger, mais ses tentatives furent inutiles et fatiguerent considerablement le malade.

La douleur augmenta, la fievre s'alluma, l'oreille et la moitié de la teste s'enflerent et s'enflammerent, on vint me chercher à la pointe du jour, et je trouvai le malade dans l'etat que je viens de decrire.

Dès le moment je lui fis une seignée du bras, j'envoyai chercher de l'huile de lys que j'introduisis dans l'oreille esperant de pouvoir embarasser par les parties grasses de l'huile les parties irritantes de l'ail, en même tems adoucir les douleurs et les élancements dont le malade se plaignoit.

ARC 55
n° 73

Je ne puis dire quelle fut ma surprise, lors qu'en faisant couler l'huille dans l'oreille je m'apperçus qu'elle passoit par la trompe d'eustache dans le fond de la bouche; en effet le

Jardinier la rendoit aussitôt par les crachats.
Je fis un cataplasme avec le lait, la mie de pain et les Jeaunes d'oeuf, que j'appliquai sur la partie affligée; le malade fut placé dans une position convenable.
à onze heures je retournai chés lui, je trouvai les accidents qui subsistoient, je réiterai la seignée du bras, et je rénouvellai le cataplasme apres avoir mis de l'huille dans l'oreille, qui coula dans la Bouche comme la premiere fois.
à cinq heures du soir je fis une troisieme visitte je trouvai les accidens moins violents, mais le malade se plaignoit d'un engourdissement par toutte la teste et la fiévre étoit presque au même état.
C'est ce qui me détermina à lui faire une seignée du pied, je lui rénouvellai l'huille et le cataplasme l'huille coula tout de suitte dans la bouche et fut rejettée par les crachats comme les deux fois précédentes.
La seignée du pied produisit tout l'effet que j'en attendois la douleur se calma, les autres accidens diminuerent peu à peu le malade s'endormit et son sommeil fut de neuf à dix heures de suitte.
Le lendemain la tête et l'oreille étoient réveniies à leur état naturel; j'eus la facilité de tirer avec mes pinces la gousse d'ail, aussi macerée comme si elle l'eut été par le feu.
Le conduit de l'oreille étant libre, l'usage de l'ouie se rèvint peu à peu et se rétablit parfaitement quoique la membrane du tambour eut été dilacerré soit par l'action rougeante de l'ail, soit par l'instrument par les differentes tentatives que la femme avoit faites pour extraire le corps. étranger.
hosman rapporte dans medecine raisonnée tome 6. page 218 qu'une petitte boule de verre de la grosseur d'un poid occasionna des accidents terribles par son

Sejour dans l'oreille d'une fille. cette partie de la teste devint douloureuse, et les douleurs ne cesserent ni jour ni nuit; tout le bras gauche, jusqu'au pouce et à l'indice tomba dans une stupeur qui s'etendit jusques aux lombes, a la jambe et au pied, une toux seche et continuelle s'enuit de la partie les regles se suprimerent.

Il survint des convulsions Epileptiques, et le bras enfin tomba dans l'atrophie; ces accidens tous cruels qu'ils étoient cesserent aussitost qu'on eut le bonheur de faire l'extraction de la petitte Boule.

J'ay marquai cy dessus que je dirois deux mots de la membranne du tambour voicy ceque j'y ai apperceu a la faveur du Bocal d'eau. J'ay observé que les deux tiers de la membranne avoient été détruits dans sa partie superieure et anterieure et cependant il n'en est resutté aucun defaut dans l'organe de l'ouie.

Ces observations sont une preuve suffisante pour démontrer que les lezions des parties nerveuse, quelles quelles soient et quelle en soit la cause se communique d'une maniere bien surprenante aux parties mêmes éloignées et que cette communication se fait par le moyen de celle qui se rencontre entre les ramifications des nerfs.

Ce 25. 8^bre^ 1754 Faure

n: 162.